



www.isere.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Grenoble, le 17 novembre 2017

LANCEMENT DE LA PHASE TEST D'ISÈRE ADOM POUR FAVORISER LE MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉES

Après une première année de préparation, le Département de l'Isère lance la phase de test d'Isère Adom ce mois de novembre. Le dispositif consiste à installer dans les foyers des personnes âgées des technologies numériques et aussi d'avoir à disposition une aide humaine coordonnée. L'expérimentation, d'une durée de 2 ans, débute auprès de plusieurs groupes tests équipés de tablettes et autres outils connectés. Ce projet, soutenu notamment par l'ARS et l'Union européenne, a pour objectif de favoriser le soutien à domicile des personnes âgées.

La nécessité de développer le maintien à domicile

Le vieillissement de la population est inéluctable et fait apparaître des besoins croissants jour après jour en termes de santé.

Dans les 30 prochaines années, le nombre des plus de 85 ans en France devrait tripler et celui des personnes touchées par les maladies chroniques (cancer, insuffisance cardiaque, diabète, etc.) pourrait doubler. En Isère, sur une population de 1,25 millions d'habitants, environ 300 000 personnes ont plus de 60 ans.

Or, 9 Français sur 10 souhaitent vieillir le plus longtemps chez eux. Pour répondre à cette attente, le Département de l'Isère a décidé de développer des dispositifs innovants d'aide au maintien à domicile. Ainsi, un travail sur une plateforme de services téléphoniques et web a été lancé en fin d'année dernière, Isère Adom.

Les nouvelles technologies comme solution

Ce projet vise à favoriser le déploiement des nouvelles technologies au domicile des personnes âgées pour qu'elles disposent d'une assistance médicale et télé assistance (télé-médecine, télé-alerte, etc.). Concrètement une tablette équipera chaque foyer test pour que les professionnels puissent communiquer entre eux et s'alerter sur l'état de santé de la personne suivie. En plus de quoi, des objets connectés seront reliés à une plateforme spécialisée (comme des tensiomètres ou pèse-personnes).

Le dispositif leur permettra de vivre chez eux dans un environnement sécurisé.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Isère Adom est composé de deux volets :

- Le 1er volet consiste à tester une coordination des intervenants au domicile, en installant des objets connectés de domotique : télé-suivi et télé-assistance. Quatre groupes de personnes ont été constitués :
 - L'un avec des retraités autonomes en tant que groupe témoin
 - Un autre avec des personnes âgées à fort risque de chutes auxquelles seront proposées des solutions de télé assistance avec un suivi individualisé
 - Deux autres groupes seront composés de personnes atteintes d'une pathologie invalidante (insuffisance cardiaque ou cancer) à qui il sera proposé des solutions de télémédecine et de suivi individualisé et coordonné
- Le 2ème volet est une plateforme téléphonique (accessible avec un numéro vert accessible 7 jours / 7) et un site web ouverts aux professionnels et aux familles, pour accéder à un annuaire regroupant toutes les informations institutionnelles et les services de proximité (commerces, artisans, services à la personne, etc.)

Après la phase de test qui durera 2 ans, l'objectif est d'organiser un modèle économique pérenne pour généraliser Isère ADOM à tout le département en lien avec les partenaires du projet.

A ce jour, 10 partenaires sont associés au projet dont sept financiers : la Caisse nationale d'assurance vieillesse, CARSAT Rhône Alpes, Apicil, AG2R La Mondiale, ARS Auvergne Rhône-Alpes, Caisse des dépôts et consignations, l'Europe, et trois industriels : Altran, IMA (Inter Mutuelle assistance) et Orange.

